

## Sacer

« Homo sacer is est quem populus iudicavit ob maleficio; neque fas est eum immolari, sed qui occidit parricidi non damnatur. »

« L'homme sacer est celui que le peuple a dénoncé comme malfaisant; non seulement le droit (fas) autorise de le tuer mais encore celui qui [le] tue n'est pas déclaré homicide. »

Festus, De verborum significatione, 318